

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de
CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation
13 JUIN 2025

Date d'affichage de
convocation
13 JUIN 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 29

2025-025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An, Deux Mille Vingt-Cinq,

Le 23 juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Tristan JACQUES, Roberto DRAPRON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Yolande GROBON, Patrick MARQUET, Guérigonde HEYER, Denis VERGNIAULT, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Etienne DERVYN, Benoît TOULLEC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Laurence RENARD à Magali DOUSSE
Emilie STELLA à Frédérique DULAC
Eliane GOLLIOT à Guérigonde HEYER
Brigitte BOUCHET à Denis VERGNIAULT
Fabienne BELLIN-WEILL à Patrick MARQUET
Salem LABRAG à Chrystèle GUILLARD
Charles RENARD à Etienne DERVYN
Nicolas LARGESSE à Slimane MOALLA
Isabelle SALOMÉ à Arnaud BOUTIER
Caroline LIGNOUX à Anne DEUDON
Stéphane BOUCHARD à Benoît TOULLEC

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

23 JUIN 2025

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les observations de la trésorerie relatives au suramortissement constatées sur les exercices antérieurs,

Objet :

**Reprise des
suramortissements
d'immobilisations
réalisés sur les exercices
antérieurs**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Article Unique : AUTORISE** la régularisation des suramortissements des biens présentés dans les tableaux ci-après en effectuant les écritures d'ordre non budgétaires en débitant les comptes 28 concernés pour un montant total de 9 732,39 € et en créditant le compte 1068 du même montant :

Compte	N° inventaire	Reprise
2805	Migration compte 2805	522,49 €
	Total	522,49 €

Compte	N° inventaire	Reprise
281311	21351EWEISPCHENE23	1 772,00 €
	Total	1 772,00 €

Compte	N° inventaire	Reprise
281318	21318BATGYMA23TRANSF23	952,00 €
281318	21318LOGBOUCHER212313	106,05 €
	Total	1058,05 €

Compte	N° inventaire	Reprise
281351	21351EWEISPCHENE23	670,34 €
281351	2018/190	1 014,84 €
281351	2018/070	883,44 €
	Total	2 568,62 €

Compte	N° inventaire	Reprise
281611	Divers	3 811,23 €
	Total	3 811,23 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **27 JUN 2025**

Certifiée exécutoire le : **27 JUN 2025**

Le Maire



B. HOUILLON

Le Secrétaire de Séance



J. DULAC